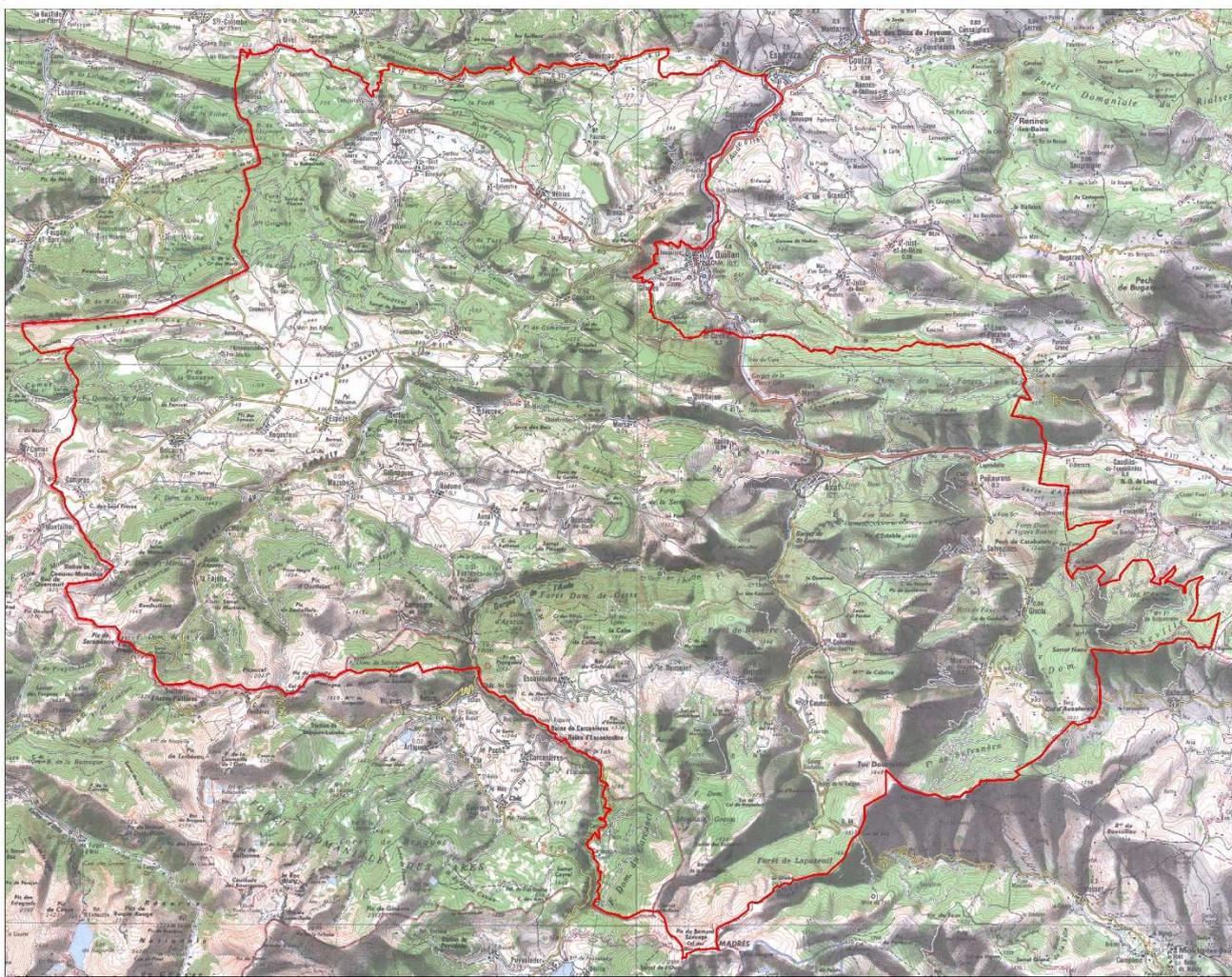


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
FR9112009
ZPS « PAYS DE SAULT »

<https://www.ecologie.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>

Situation géographique de la ZPS Pays de Sault



**Site Natura 2000
ZPS "Pays de Sault" FR 9112009**

Site FR9112009 Pays de Sault

Zone de Protection Spéciale : arrêté en avril 2006

Département : Aude (96%), Ariège (2%) et Pyrénées Orientales (2%)

Surface du site : 71 335 ha

Opérateur : Ligue de la protection des Oiseaux de l'Aude

Description du site :

Situé dans le massif des Pyrénées et son piémont, la ZPS Pays de Sault présente une amplitude d'altitude importante allant de 236 m à son point le plus bas situé dans la vallée de l'Aude à 2469 m au sommet du Madres.

Ce vaste ensemble est constitué de compartiments agencés en plateaux, découpé en dépressions tectoniques par les vallées principales de l'Aude et de l'Aiguette, du Rébenty et de la Boulzane

Cette région pyrénéenne est aussi fortement caractérisée par l'imbrication des influences climatiques méditerranéennes (zone de l'olivier), océaniques et montagnardes.

Notons cependant que d'importants contrastes apparaissent en fonction de l'exposition et de la localisation géographique. La richesse de la cohorte végétale et animale de ce territoire est à l'image de cette diversité d'altitude et des différentes influences météorologiques avec des milieux qui vont de la garrigue méditerranéenne jusqu'aux forêts et pelouses d'altitudes.

Vingt-six espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, dont certaines très rares, ont justifié la désignation de ce site Natura 2000.

26 Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu) :

Espèces d'intérêt communautaire	Enjeu	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i>	Très fort	A076	1 couple	Relativement favorable	Empoisonnement direct ou indirect lié à la mauvaise utilisation de produits chimiques ou de façon détournée, dérangements liés à la pratique des sports de pleine nature, espèce sensible aux dérangements sonores aux bruits occasionnés par les meutes, tirs à proximité des zones de nidification, percussion câbles, infrastructures, travaux bruyants, hélicoptage près des aires de nidification, perte de territoire lié à la pression humaine.
Grand Tétraz <i>Tetrao urogallus</i>	Très fort	A104	50 à 70 individus	Moyen à défavorable	Fréquentation des zones pour du loisir ou exploitation forestière, aménagement dessertes forestières, utilisation de produits phytosanitaires sur le bétail, sylviculture inadaptée, percussion sur clôtures électriques, enchevêtrement dans fils <i>Topofil</i> abandonnés en forêt, évolution importante de la couverture végétale selon la gestion ou contraintes liées

					aux épisodes récurrents de sécheresse, prédation par les sangliers très présents.
Perdrix grise « de montagne » <i>Perdrix perdrix hispaniensis</i>	Très fort	A415	30 à 50 couples voire 100 si conditions favorables	Moyen à défavorable	Ouvertures de milieux inadaptées sur les zones de présences, prédatons par les sangliers, perte de territoire lié à la pression de la fréquentation humaine, percusion avec les câbles de remontées mécaniques.
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	Très fort	A077	2 à 3 couples	Relativement favorable	Intoxication et empoisonnement pour la régulation des campagnols, fermeture des milieux, baisse des cheptels ovin-caprin, dérangements liés à la pratique des sports de pleine nature, infrastructures, travaux bruyants, héliportages près de la zone de nidification
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>	Fort	A091	4 couples	Favorable	Dérangements liés à la pratique de sport en pleine nature, empoisonnement direct ou indirect, utilisation de poison pour la régulation de campagnols, percussions et destructions directes, infrastructures, travaux bruyants, héliportages près de la zone de nidification
Crave à bec rouge <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>	Fort	A346	10 à 25 couples	Mauvaise	Fermeture des milieux et réduction de la disponibilité alimentaire, produits phytosanitaires sur entomofaune, dérangements liés à la pratique de sport en pleine nature, travaux bruyants, héliportage près de la zone de nidification, infrastructures
Aigle botté <i>Aquila pennata</i>	Fort	A092	8 à 11 couples	Favorable	Fréquentation des zones pour du loisir ou liée aux exploitations forestières. Aménagements des dessertes forestières, utilisation sur du bétail de produits phytosanitaires, percusion sur câbles, évolution importante de la couverture végétale en lien avec le type de gestion ou les contraintes liées aux épisodes récurrents de sécheresse
Chouette de Tengmalm <i>Aegolius funereus</i>	Fort	A223	25 à 50 couples	Favorable	Fréquentation des zones pour du loisir ou liée aux exploitations forestières, aménagement des dessertes forestières, utilisation de produits chimiques, sylviculture inadaptée, évolution de la couverture végétale en lien avec le type de gestion ou les contraintes liées aux épisodes récurrents de sécheresse
Circaète Jean-le Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	Fort	A080	25 à 26 couples	Favorable	Fréquentation des zones pour du loisir ou exploitation forestière, aménagement dessertes forestières, utilisation produits phytosanitaires, percusion, évolution de la couverture végétale en lien avec le type de gestion

					ou les contraintes liées aux épisodes récurrents de sécheresse
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	Fort	A103	10 à 12 couples	Favorable	Dérangements liés à la pratique de sport en pleine nature, infrastructures, travaux bruyants, hélicoptage près de la zone de nidification
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	Modéré	A072	95 à 125 couples	Favorable	Fréquentation des zones pour du loisir ou exploitation forestière, aménagement dessertes forestières, utilisation produits phytosanitaires, percussion, évolution de la couverture végétale en lien avec le type de gestion ou les contraintes liées aux épisodes récurrents de sécheresse
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	Modéré	A379	5 à 10 couples	Favorable	Fermeture des milieux, baisse des cheptels ovin-caprin, utilisation de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour réguler la population de campagnols, percussion fil de clôtures.
Faucon crecerellette <i>Falco naumanni</i>	Modéré	A095	60 à 500 individus	Favorable	Perte des terrains de chasse liée à la fermeture des milieux, baisse cheptel ovin/caprin entretenant ces zones, utilisation pour le bétail de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour la régulation des campagnols, diminution du nombre de site favorable à la nidification de certains passereaux, perte terrain de chasse.
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	Modéré	A215	8 à 12 couples	Favorable	Dérangements liés à la pratique de sport en pleine nature, travaux bruyants, hélicoptage près de la zone de nidification, infrastructures,
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	Modéré	A236	6 à 90 couples	Favorable	Fréquentation des zones pour les loisirs ou exploitations forestières, sylviculture inadaptée, abattage d'arbres à loges, utilisation de produits phytosanitaires, évolution importante de la couverture végétale selon la gestion ou contraintes liées aux épisodes récurrents de sécheresse
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	Modéré	A338	400 à 500 couples	Favorable	Perte des terrains de chasse liée à la fermeture des milieux, baisse cheptel ovin/caprin entretenant ces zones, utilisation pour le bétail de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour la régulation des campagnols, diminution du nombre de site favorable à la nidification de certains passereaux, perte terrain de chasse, raréfaction des formations arborées, arrachage ponctuel des haies et bosquets épineux favorables à la nidification, arrachage arbres isolés, diminution des sites de nidification, perte des terrains de chasse.

Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	Modéré	A255	5 à 8 couples	Favorable	Perte des terrains de chasse liée à la fermeture des milieux, baisse cheptel ovin/caprin entretenant ces zones, utilisation pour le bétail de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour la régulation des campagnols, diminution du nombre de site favorable à la nidification de certains passereaux, perte terrain de chasse, absence de pâturage.
Vautour moine <i>Aegypuis monachus</i>	Modéré	A079	1 à 2 individus	Favorable	Fréquentation des zones pour du loisir ou exploitation forestière, aménagement dessertes forestières, utilisation produits phytosanitaires, collision sur des câbles, électrocution sur les armements des poteaux, empoisonnement direct ou indirect.
Busard Saint Martin <i>Circus cyaneus</i>	Modéré	A082	8 à 10 couples	Relativement favorable	Perte des terrains de chasse liée à la fermeture des milieux, baisse cheptel ovin/caprin entretenant ces zones, utilisation pour le bétail de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour la régulation des campagnols, diminution du nombre de site favorable à la nidification de certains passereaux, perte terrain de chasse, absence de pâturage. Diminution des espaces favorables à la nidification, percusion câbles, raréfaction des zones arborées, arrachages ponctuels des arbres isolés
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	Modéré	A302	2 à 6 couples	Favorable	Fermeture des milieux, baisse des cheptels ovin-caprin, utilisation de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour réguler la population de campagnols, percusion fil de clôtures.
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	Modéré	A074	0 à 2 couples	Favorable	Perte des terrains de chasse liée à la fermeture des milieux, baisse cheptel ovin/caprin entretenant ces zones, utilisation pour le bétail de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour la régulation des campagnols, diminution du nombre de site favorable à la nidification de certains passereaux, perte terrain de chasse, absence de pâturage. Diminution des espaces favorables à la nidification, percusion câbles, raréfaction des zones arborées, arrachages ponctuels des arbres isolés, empoisonnement direct ou indirect.
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	Modéré	A078	50 à 60 couples	Favorable	Dérangements liés à la pratique de sport en pleine nature, infrastructures, travaux bruyants, hélicoptage près de la zone de nidification, empoisonnement direct ou indirect.

Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	Faible	A095	1 à 3 couples	Relativement favorable	Perte des terrains de chasse liée à la fermeture des milieux, baisse cheptel ovin/caprin entretenant ces zones, utilisation pour le bétail de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour la régulation des campagnols, diminution du nombre de site favorable à la nidification de certains passereaux, perte terrain de chasse, absence de pâturage. Diminution des espaces favorables à la nidification, percusion câbles, raréfaction des zones arborées, arrachages ponctuels des arbres isolés, empoisonnement direct ou indirect.
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	Faible	A224	25 à 35 couples	Favorable	Prédation par les sangliers, dérangements sur sites de nidification, routes.
Milan noir <i>Mivus migrans</i>	Faible	A073	0 à 1 couple	Relativement favorable	Perte des terrains de chasse liée à la fermeture des milieux, baisse cheptel ovin/caprin entretenant ces zones, utilisation pour le bétail de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour la régulation des campagnols, diminution du nombre de site favorable à la nidification de certains passereaux, perte terrain de chasse, absence de pâturage. Diminution des espaces favorables à la nidification, percusion câbles, raréfaction des zones arborées, arrachages ponctuels des arbres isolés, empoisonnement direct ou indirect.
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	Faible	A246	25 à 50 couples	Favorable	Fermeture des milieux, baisse des cheptels ovin-caprin, utilisation de produits phytosanitaires, utilisation de poison pour réguler la population de campagnols, percusion fil de clôtures, prédation par les sangliers.

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion
Toutes les espèces	Maintien et amélioration des territoires de chasse et de reproduction	Restaurer les milieux pastoraux et revaloriser les zones intermédiaires en prenant en compte l'ensemble des milieux et de la richesse faunistique et floristique présente.
Tous les rapaces	Réductions des pertes d'individus	Limiter les pertes d'individus par la sécurisation des installations dangereuses, la sensibilisation et la formation dans l'utilisation de certains produits et la mise en place d'un réseau de vigilance pour lutter contre les pratiques délictueuses.
Tous les grands rapaces	Amélioration des conditions de	Développer les aménagements cynégétiques

	vie et d'alimentation pour certaines espèces spécifiques	et faunistiques, création de placettes d'alimentation favorables aux vautours
Toutes les espèces	Amélioration des connaissances avifaunistiques et sensibilisation du grand public et des différents acteurs	Prospecter et suivre le déroulement des périodes de reproduction des grands rapaces et des galliformes de montagne, Créer des aménagements visant à sensibiliser le public au respect des espèces et de leurs habitats,
Toutes les espèces	Animation du DOCOB	Mettre en œuvre le contenu du DOCOB par de l'animation, de la coordination et du suivi

Pour en savoir plus :

Contact : Communauté des Communes des Pyrénées Audoises, 1 avenue François Mitterrand B.P8, 11 500 QUILLAN.
04.68.20.00.10

Sites internet : <http://pyreneesautoises.n2000.fr/>

Contact Animation Natura 2000 Pyrénées Audoises : tél : 04.68.20.81.68/ portable : 07.85.17.26.97

Sources d'information :

Site du MTES : <https://www.ecologie.gouv.fr/>

Site de la DREAL Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

Site de la DDTM : <http://www.aude.gouv.fr/>

Site de l'animateur : <https://www.pyreneesautoises.fr/>